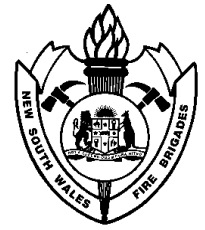


NSW FIRE BRIGADES



LISTE DE CONTRÔLE SÉCURITÉ-INCENDIE À DOMICILE

Fact Sheet 10 – Community Risk Management. Revised 1/11/2005

LES FAITS

En 2004, les Brigades de pompiers de la Nouvelle-Galles du Sud sont intervenues dans 4 226 incendies de maison, dont 1007 étaient dus à des sources de chaleur non surveillées, comme par exemple des plats sur la cuisinière, et les 430 restants à des courts-circuits électriques.

Les pièces où surviennent la plupart des incendies sont la cuisine (1 886, les chambres à coucher (507) et la salle de séjour (383). Les appareils et le matériel de cuisson ont joué un rôle dans 861 incendies et les appareils et systèmes de chauffage dans 165 incendies.

(Statistiques correctes au 15/06/05)

VOTRE MAISON EST-ELLE PROTÉGÉE CONTRE L'INCENDIE?

Les Brigades de pompiers de la Nouvelle-Galles du Sud recommandent la simple liste de contrôle de sécurité ci-dessous pour vous aider à protéger votre maison contre l'incendie.

- L'installation d'un nombre suffisant de détecteurs de fumée appropriés et leur mise à l'essai régulière sont des éléments importants de votre plan de sécurité en cas d'incendie à domicile.
- Établissez par écrit un plan d'évacuation en cas d'incendie et mettez-le régulièrement en pratique.
- Assurez-vous que les clés de toutes les portes fermées à clé sont facilement accessibles au cas où vous devriez évacuer.
- Ne laissez jamais sans surveillance des plats en train de cuire, des bougies ou des brûleurs à mazout allumés
- Nettoyez le filtre à charpie de votre sèche-linge chaque fois que vous l'utilisez.
- Ne fumez jamais au lit et faites très attention si vous consommez de l'alcool en fumant.
- En hiver, faites très attention lorsque vous utilisez des appareils de chauffage, des couvertures chauffantes ou des feux en plein air.
- Ne surchargez pas les prises de courant et éteignez les appareils lorsque vous ne vous en servez pas.
- Gardez toujours éloignés des enfants les briquets et les allumettes et inculquez-leur la notion que ce sont « des outils, pas des jouets » destinés à être utilisés uniquement par des adultes responsables.
- Si vous avez un garage ou une remise, manipulez avec prudence les produits chimiques et les combustibles qui y sont entreposés et faites le plein des tondeuses, des coupe-bordure lorsqu'ils sont froids et en plein air.
- Si vous avez un barbecue à gaz, électrique ou à bois, vérifiez toujours qu'il est en bon ordre de marche avant de l'allumer et assurez-vous qu'il est toujours sous la surveillance d'un adulte responsable lorsqu'il est allumé. (Voir la fiche d'information n° 16 – Sécurité barbecue)
- Si vous habitez dans une région où les feux de brousse sont fréquents, enlevez les feuilles et autres déchets autour de votre maison et n'oubliez pas de nettoyer régulièrement vos gouttières.

Fiche d'information produite en commun par les Brigades de pompiers et le Service d'incendie rural de la Nouvelle-Galles du Sud, les Brigades de pompiers et le Service d'incendie rural du Territoire de la Capitale fédérale

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE CASERNE DE POMPIERS OU CENTRE DE DÉFENSE CONTRE LES INCENDIES LES PLUS PROCHES

ou consultez : www.fire.nsw.gov.au, www.rfs.nsw.gov.au ou www.esa.act.gov.au

CONSEILS DE SÉCURITÉ-INCENDIE

- Rappelez-vous que la fumée d'un incendie désoriente et empêche de voir
- Lorsqu'on dort, on ne sent pas la fumée qui vous plonge, en fait, dans un sommeil plus profond.
- Si vous avez échappé à un incendie de maison, rappelez vous: une fois à l'extérieur, ne retournez pas dans la maison et appelez le 000.
- Il est recommandé de faire réviser les chauffages à mazout, à gaz ou à bois une fois par an.
- N'utilisez que des fusibles du calibre conseillé et installez un interrupteur de sécurité

EN CAS D'URGENCE APPELEZ LE 000